

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 23 janvier 1997

PROJETS D'INTERVENTION PROLONGÉE EN FAVEUR DE RÉFUGIÉS ET DE PERSONNES DÉPLACÉES APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

Point 9 c) de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/97/9-C/Add.4
16 décembre 1996
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET BANGLADESH 5329 (Elarg.1)

Assistance aux réfugiés Rohingya de Myanmar

| | |
|-------------------------|-------------------|
| Durée du projet | Douze mois |
| Coût total pour le PAM | 2 134 308 dollars |
| Nombre de bénéficiaires | 33 000 |

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En décembre 1996, un dollar équivalait à 42,20 takas.

Pour des informations statistiques détaillées, prière de consulter le profil du Bangladesh, établi par le PAM, qui est disponible sur demande.

RÉSUMÉ

En 1991-1992, un grand nombre de Rohingya, minorité musulmane du Myanmar, se sont réfugiés dans le sud du Bangladesh. Aux moments les plus critiques, on comptait plus de 250 000 réfugiés. Face à cet afflux, le Gouvernement du Bangladesh a demandé une aide internationale. Le PAM, en étroite coopération avec le gouvernement et le HCR, a fourni une aide alimentaire d'urgence aux réfugiés entre avril 1992 et décembre 1993, au titre de l'opération d'urgence No. 4999 et de ses élargissements. L'assistance a été reconduite en 1994 et 1996 au titre de l'IPR No. 5329.

Le gouvernement avait initialement prévu que les mouvements de rapatriement seraient terminés à la fin de 1996. Cependant, le gouvernement de l'Union du Myanmar ayant appliqué des critères plus stricts, le nombre de réfugiés autorisés à regagner leur pays a été plus faible que prévu en 1995 et 1996. Le Gouvernement du Bangladesh a donc demandé au PAM de continuer à aider les réfugiés sur son territoire pendant six mois, du 1er janvier au 30 juin 1997. On estime à 33 000 environ le nombre de réfugiés, début 1997. Le rythme de rapatriement étant évalué à 3 000 personnes par mois de janvier à juin, on prévoit environ 24 000 bénéficiaires pour le programme d'alimentation, durant cette même période. En outre, une réserve prévisionnelle est proposée jusqu'à la fin de l'année 1997 pour les 15 000 réfugiés qui devraient rester au Bangladesh après le 1er juillet.

Compte tenu des taux de malnutrition enregistrés, le PAM continuera de fournir, outre les rations générales de base, un complément d'alimentation pour les enfants souffrant de malnutrition et les adultes vulnérables, dans le cadre de programmes d'alimentation complémentaire et thérapeutique. Au titre du présent projet, le PAM fournira les denrées suivantes: 4 662 tonnes de blé (pour rembourser 3 330 tonnes de riz devant être avancées sur les stocks publics), 227 tonnes de légumes secs, 156 tonnes d'huile végétale, 74 tonnes de sel, 154 tonnes de sucre et 475 tonnes d'aliments composés.

Par ailleurs, le HCR fournira 66 tonnes de condiments et 15 tonnes de lait écrémé en poudre. Plusieurs ONG apportent également une aide aux réfugiés dans les secteurs de la santé, de la nutrition et de l'hygiène.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: J. Schulthes tel.: 5228-2209

Fonctionnaire principal chargé
des opérations: R. Huss tel.: 5228-2358

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 5228-2641).